



Commune d'Ormont-Dessus
Avis d'enquête

Conformément à l'article 57 LATC (Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions), la Municipalité d'Ormont-Dessus soumet à l'enquête publique

du 28 juin au 27 juillet 2024 inclus :

- **La modification du Plan Partiel d'Affectation Intercommunal du Meilleret du 7 février 2006, sa modification du 14 mai 2018, et le rapport explicatif selon art. 47 OAT**

Elle met en consultation durant le même délai :

- **Le dossier de défrichement.**

Le dossier est déposé au bureau technique communal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture et durant le délai imparti.

Les observations ou oppositions éventuelles doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par lettre recommandée à la Municipalité, dans le délai d'enquête.

La Municipalité